

Autour de Marie-Georges Buffet

Les collectifs anti-libéraux du Nord et du Sud Bassin, qui se sont prononcés pour la candidature de Marie-Georges Buffet, se réunissent aujourd'hui mercredi 10 janvier à 20 h 30 à la maison des associations au Teich et le vendredi à 20 h 30 à la salle des 1000 clubs à Arès.

Les Ailes de l'Espoir à Gujan

L'association tient ses permanences le premier vendredi de chaque mois de 14 heures à 17 heures à la Maison de la culture, cours de Verdun. Elle recherche des bénévoles et un local. Pour tout renseignement, contacter le 06.62.22.46.69 ou le 06.80.67.48.83.

Le chiffre du jour

16. C'est la température relevée dimanche après-midi sur Arcachon. Qui dit mieux pour un mois de janvier ?

RAMES GUYANE. Sophie Macé a pris la quatrième place de la Transatlantique en solitaire sans escale et sans assistance à l'aviron, entre le Sénégal et la Guyane

Le courage de Sophie a payé

: Chantal Roman

Seule femme de l'épreuve Rames Guyane, transatlantique en solitaire sans escale et sans assistance entre Saint-Louis du Sénégal et la Guyane, Sophie Macé, Biscarossaise, mais aussi du Bassin d'Arcachon (car portant les couleurs de l'Aviron Arcachonnais et du lycée de la Mer de Gujan-Mestras où a été construit son bateau) s'est classée dimanche quatrième. Une belle performance pour cette jeune femme qui à bord de son « Koonak » a donné le meilleur d'elle-même, dans une course très dure.

Rames Guyane, course en solitaire à la rame, première du genre, est en effet partie le 19 novembre dernier de Saint-Louis du Sénégal avec comme premier « exercice » la descente du fleuve Sénégal. Les concurrent parcourent 2 600 milles nautiques, soit 4 700 km. Et Sophie, au terme d'une belle remontée finale, a bouclé la traversée en 48 jours, 22 heures, 58 minutes et 5 secondes. Volontaire, courageuse et passionnée, la jeune femme tient bon dans des conditions difficiles.

De la ténacité. Sophie Macé, 46 ans, maman d'une fille de 24 ans, infirmière de formation est une sportive accomplie, surtout de l'aviron, en individuel. Son embarcation, le Koonak - monotype strictement identique aux autres, de 8 mètres de longueur, 1,60 mètre de largeur et d'un poids à vide de 450 kg - a



Sophie Macé, seule femme de la course Rames-Guyane est arrivée 4^e. Son bateau, le Koonak, a été construit au lycée de la mer de Gujan-Mestras

PHOTO AFP

donc été construit l'hiver dernier au lycée de la Mer de Gujan-Mestras.

Avant son départ et alors qu'elle cherchait des financements, Sophie nous avait confié son rêve : « Participer, tout simplement, traverser l'océan ». Mais sa

ténacité et son endurance ont payé.

Malgré les aléas de la préparation - pas de vrai budget, mais quelques aides, un congé sans solde et des économies -, la rameuse n'a jamais baissé les bras. Une énorme volonté. D'autant

plus que lors de cette course, elle a beaucoup souffert des doigts, comme elle le confiait dans ses vacances.

Et cette quatrième place, derrière trois hommes - Romain Vergé, Patrick Favre et Jean-Pierre Lassarrie - est une vraie victoire.

LANTON. Un ostréiculteur retraité réagit par écrit au projet de réensablement de l'estran de Cassy

L'ensablement ne fait pas l'unanimité

■ Michel Maurin, ostréiculteur à la retraite et conseiller municipal de Lanton, a vivement réagi à la décision, votée en décembre dernier, par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, du réensablement de l'estran du port de Cassy avec un sable acheté à Saint-Jean d'Il-lac.

Ce n'est pas le principe du réengraissement de la plage contre lequel il s'insurge, mais le fait qu'apporter 10 000 m³ de sable de l'extérieur « va à l'encontre de l'amélioration du système hydraulique du Bassin ». « Ceci me paraît tout à fait contraire à la démarche de désensablement global du Bassin, il serait par exemple judicieux d'embellir les plages par dragage du sable qui bouche les chenaux ou par récupération du sable disponible à proximité des plages concernées. J'ai d'ailleurs fait la démarche personnelle de

remettre à Mme Jeandenand (le 4 janvier dernier) un schéma faisant apparaître les zones où le sable pouvait être dragué », a-t-il écrit tout récemment au président du SIBA, Michel Sammarcelli.

« Nappe de faible épaisseur ». Sabine Jeandenand, ingénieur spécialisé en hydraulique et directrice du Pôle maritime du SIBA, explique que « des prélèvements effectués à plusieurs endroits dans le chenal ont montré que la nappe de sable était de faible épaisseur, sur une petite surface et de plus hétérogène avec juxtaposition de sable, de vase et d'argile.

Avec les complications d'effectuer des prélèvements en cours de dragage il y aurait un risque, si le pompage se faisait là, d'envoyer de la vase sur la plage de Cassy. Or la qualité du travail rendu est impérative. »

« Quant au coût de l'opération (1), poursuit-elle, avec la mobilisation de la drague, le remorquage et l'équipage, il serait voisin de celui consistant à acheter le sable. » Elle indique également que « ces travaux font suite à une étude du BRGM (2) et obéissent à ses recommandations. »

Quid du bouchon sableux qui s'est formé dans le chenal de Cassy et qui empêche l'écoulement de l'eau à basse mer, comme le soulève Michel Maurin ? Sabine Jeandenand y voit un autre problème à traiter prochainement, proposant à l'intéressé de remplir une fiche d'intervention. Assurer conjointement le réensablement de l'estran et le dragage des chenaux mais avec le risque

(1) 10 000 m³ de sable proposé à 9,84 euros par la société retenue.

(2) Bureau de recherches géologiques et minières.

de polluer les plages de vase ou apporter un supplément de sable pour une qualité optimale ? L'engraissement des plages achoppe sur ce choix.

: Chantal Moreau



Le Piéton

A remarqué, tout comme les élus du Siba, réunis en comité lundi soir, que le maire de Lanton et conseiller général d'Audenge, Christian Gaubert, avait la bonne mine des gens qui avaient côtoyé le soleil de près. Tout juste de retour de quelques jours de vacances, l' élu du Siba, qui rapportait la délibération sur l'ensablement des plages du Pyla et d'Arcachon programmé cette année, a promis, en souriant, de venir bronzer dorénavant sur les plages d'Arcachon.

Avis aux usagers du Bassin

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que, dans le cadre d'un programme de recherche scientifique piloté par l'Université de Bordeaux 1 et l'Ifremer, trois courantomètres houlographes seront installés aux endroits suivants : passe nord (à 20 mètres au sud de la bouée 5N), passe sud et en bordure du chenal de Lanton.

L'intervention qui a débuté le lundi 8 janvier est prévue jusqu'au lundi 12 février.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment et à s'écarter au maximum de ces installations.

SO Bassin d'Arcachon

■ **Rédaction et publicité.** 173, boulevard de la plage, 33120 Arcachon.

Tél, 05.57.52.75.40. Fax, 05.57.52.75.49.

Mail : arcachon@sudouest.com

■ **Abonnement, portage et diffusion.** Brois Diffusion Presse, dépositaire « Sud Ouest », 8 rue de la Sicile, 33380 Marcheprime. Tél 05.56.88.00.33.

Vous faites paraître des annonces d'offres d'emploi ?

Confiez-les à de vrais professionnels !

SUD OUEST emploi

le partenaire de vos recrutements
Tél. 05 56 00 33 77
Fax 05 56 00 37 05
e-mail : j.roucher@sudouest.com

CONCERT RAP



Anonym

RAPPEUR SOLO BORDELAIS

Performeur hors pair sur scène, son flow met en avant des textes abordant des thèmes parfois drôles ou crus avec une touche de sonorités africaines.

2006-2007
Samedi 13 janvier
21h00
Spectacle pour tous

ESPACE CULTUREL

Rue Pierre-de-Coubertin
Tél. 05 56 82 78 35
biganos.centre.culturel@wanadoo.fr
www.biganos-spectacle.com

BIGANOS

ZW 0032410